



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ENSIGI SA**, Avenue du Mont-Blanc 38,
1196 GLAND
2. Déclaration de faillite: 10.02.2014
3. Suspension de faillite: 01.04.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.04.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la gestion et l'exploitation de bowlings et de toutes installations de salles de jeux; toute activité dans le domaine de la restauration; l'achat et la vente de tout matériel et produits dérivés liés à la conception, la création et l'aménagement de bowlings.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01437295

